



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 16 SEPTEMBRE 2021

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 2 septembre 2021,

En présence de 10 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, M. Martial DUFLOT, Mme Chanez HERBANNE, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Martine BORGEO, Mme Anne FUMERY ;

1 membre suppléant son titulaire :

Mme Claire MARAIS-BEUIL	suppléante de	M. Philippe EYMERY
-------------------------	---------------	--------------------

En présence également de :

M. Christian DEMAY	suppléant de	Mme Catherine MARTIN
M. Dominique DEVILLERS	suppléant de	M. Jacques DORIDAM

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Manoëlle MARTIN ayant donné pouvoir à Mme Chanez HERBANNE

Etaient excusés :

M. Mehdi RAHOUI, M. Frédéric GAMBLIN, Mme Manoëlle MARTIN, M. Denis PYPE, M. Jean CAUWEL, Mme Nathalie LEBAS, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, M. Franck PIA, M. Jean DESESSART, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte ;

A délibéré sur le rapport **CS SMABT 2021 11/30-07** relatif à l'autorisation d'étudier les conditions de réalisation de travaux d'extension de capacité du Terminal 1.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE

LE 24 SEP. 2021



Considérant que les prévisions de trafic seront à un niveau supérieur à celui de 2019 dès la saison hiver 2022-2023 oblige à la réalisation de travaux qui n'ont pu être faits par la SAGEB en raison de la crise sanitaire et économique de 2020-2021 ;

Considérant que des installations provisoires semblent toutefois nécessaires pour permettre une exploitation conforme au niveau de trafic attendu au tout début du nouveau contrat de concession ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité la conclusion suivante :

AUTORISE le SMABT à étudier et analyser les prérequis et conditions qui lui permettrait ou non d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension de capacité du Terminal 1.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 24 SEP. 2021

